



Mercredi 02 aout 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

**Le CREA se réjouit de l'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations**

**ALGER - Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) s'est réjoui, mardi dans un communiqué, de l'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations (CNCPE), estimant qu'il s'agit d'un "nouvel acte fort" qui contribue à renforcer la relation de confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques.**

Pour le CREA, ce Conseil installé lundi par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, est "un nouvel acte fort" qui contribue à renforcer la relation de confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques et à établir un environnement "adapté" pour faire progresser les exportations hors hydrocarbures.

Soulignant qu'il est membre de ce Conseil, le CREA a affirmé "la volonté des opérateurs économiques algériens à conquérir les marchés extérieurs".

Il soutient, dans ce sens, que "le dialogue permanent entre l'ensemble des acteurs permettra à notre pays de devenir une réelle puissance exportatrice hors hydrocarbures", souligne le communiqué.

Le CREA a rappelé que l'installation de ce Conseil fait partie des 30 recommandations, issues du Forum pour l'Export, qu'il a organisé en octobre dernier, sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le CNCPE a pour mission de "contribuer à définir les objectifs et la stratégie de développement des exportations et de proposer toute mesure de nature institutionnelle, législative ou réglementaire pour faciliter le développement des exportations hors hydrocarbures".



### **Le président de la République préside une réunion de la Haute Commission de contrôle des déclarations douanières et transactions commerciales**



**ALGER - Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, une réunion de la Haute Commission de contrôle des déclarations douanières et des transactions commerciales.**

## Le Crea encense l'initiative

### Un nouvel acte fort qui contribue à renforcer la relation de confiance entre l'État et les opérateurs économiques.

En réaction de soutien à l'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations (Cncpe), le Conseil du renouveau économique algérien a estimé dans un communiqué, qu'il s'agit d'un «un nouvel acte fort qui contribue à renforcer la relation de confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques et à établir un environnement «adapté» pour faire progresser les exportations hors hydrocarbures». Il faut dire que la création de cette institution intervient dans une phase cruciale de la relance économique, où la concrétisation des réformes et des orientations économiques adoptées, commencent à impacter, concrètement l'économie nationale.

Les derniers chiffres sont plus qu'éloquents. Ils font état d'un nombre de projets d'investissement enregistrés au 20 juillet en cours, s'élevant à près de 2.984 projets, dont 2.923 locaux et 21 projets avec des partenariats étrangers, à même de créer plus de 76.300 emplois. Soit un total des crédits octroyés à l'économie nationale au 30 juin dernier, estimé à environ 10.294 milliards de dinars. Une avancée qui confirme l'émergence d'une nouvelle dynamique essentiellement orientée vers la diversification de l'économie nationale, et la relance des secteurs stratégiques, à l'image de celui des exportations hors hydrocarbures. Il y a lieu de souligner que ces résultats découlent d'un long travail basé sur l'établissement de constats qui ont servi à identifier les failles et les freins, pour apporter les traitements nécessaires, et sur la mise en place d'une nouvelle politique économique, à travers la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement, et les mesures de facilitations et d'incitation à la création de richesse. C'est dans cette optique que le Crea rappelle que «le Cncpe a pour mission de contribuer à définir les objectifs et la stratégie de développement des exportations et de proposer toute mesure de nature institutionnelle, législative ou réglementaire pour faciliter le développement des exportations hors hydrocarbures». Une mission qui vise à valoriser les capacités de l'Algérie à s'installer dans une position de force sur les marchés internationaux, notamment ceux de l'Afrique, et de confirmer son rang de partenaire économique incontournable dans la région. Pour ce faire, le Cncpe a appelé à jouer le rôle de coordinateur central entre les opérateurs économiques, et l'administration, et interviendra pour accompagner les entreprises algériennes à se déployer sur les marchés étrangers. Cela étant, une forte synergie entre les différents acteurs est nécessaire pour optimiser le fonctionnement de cet organisme, qui, désormais représente une base solide pour le développement du secteur. c'est dans cet ordre d'idées, que le Crea a estimé que

«le dialogue permanent entre l'ensemble des acteurs permettra à notre pays de devenir une réelle puissance exportatrice hors hydrocarbures».



**Benabderrahmane installe le Conseil national consultatif dédié à leurs activités**

**Voie dégagée aux exportateurs**

**ce nouvel organe balisera davantage la voie des exportations.**

L'objectif tracé pour cette année est «sur le point d'être atteint»



L'acte d'exporter vient de bénéficier d'un outil d'accompagnement de taille. Il s'agit du Conseil national consultatif de promotion des exportations. C'est autour de ce nouvel organe que va s'effectuer l'activité. Installé, hier, par le Premier ministre, cet organe est de nature à baliser davantage la voie aux exportations. Un outil d'autant plus nécessaire qu'il arrive dans une conjoncture où le volume des exportations hors hydrocarbures est en hausse. Et que l'État mise sur le maintien de cette tendance à l'amélioration des scores. «Nous venons de répondre à vos doléances. À vous, maintenant, d'assumer votre rôle d'exportateurs», semble être le message du gouvernement aux opérateurs. Surtout que ce nouvel acquis vient s'ajouter à d'autres mesures allant dans le sens d'encourager l'acte d'investir. Après donc avoir répondu aux attentes des investisseurs, freinés par de multiples

contraintes, c'est au tour des exportateurs de se voir bénéficier d'un organe qui prendra en charge leurs préoccupations. Envers les exportateurs, c'est le deuxième message de confiance que l'État envoie en l'espace de quelques jours seulement. Le 11 juillet dernier a eu lieu la première édition de la «médaille d'honneur de l'exportateur». Une cérémonie au cours de laquelle le chef de l'État a distingué les meilleurs exportateurs. L'objectif tracé pour cette année, à savoir 13 mds USD d'exportations hors hydrocarbures, est «sur le point d'être atteint», a affirmé le Président à cette occasion. Pour Aïmene Benaderrahmane, cet organe est un «mécanisme institutionnel de haut niveau», qui arrive dans une étape importante. Celle d'une «dynamique effrénée» prise par les exportations du pays, a-t-il indiqué, en se basant sur les derniers chiffres. Le Premier ministre a ainsi mis en avant la volonté du chef de l'État de relever le défi de la promotion des exportations hors hydrocarbures. «C'est l'un des grands chantiers de la profonde réforme de l'économie nationale, qu'il s'est engagé à réaliser dans son programme», a-t-il affirmé. Ces efforts ont permis d'enregistrer, ces trois dernières années, des résultats «brillants» en termes de valeur des exportations hors hydrocarbures, a fait savoir Benabderrahmane. Non sans fierté, le Premier ministre a relevé que cette dynamique a eu lieu en dépit de la crise sanitaire mondiale. Les résultats obtenus dans un contexte peu favorable semblent ainsi nourrir de grandes ambitions au pouvoir public. En ce qui concerne sa composante, le Premier ministre a mis en exergue la démarche privilégiée. Sa composition reflète l'approche «participative» adoptée par les pouvoirs publics dans la gestion économique, et les futures perspectives visées par le pays en matière d'exportation, a-t-il indiqué. Cela se concrétisera par l'accès intégral aux marchés africains et aux autres marchés qui garantissent les chances de succès aux producteurs et au produit national, d'une part, et le développement de la participation de l'économie de la connaissance, notamment à travers les start-up algériennes qui ont montré de grandes capacités en matière d'innovation et de compétitivité, d'autre part. Pour ce qui est des missions confiées à cet organe consultatif, Benabderrahmane a précisé qu'il est chargé principalement de la détermination et de l'évaluation de la stratégie nationale en matière d'exportation, ainsi que la supervision de sa concrétisation. Le Conseil propose les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles pour faciliter l'acte d'exporter, élargir le domaine des exportations hors hydrocarbures, faciliter l'accès au marché national et aux marchés extérieurs, renforcer la compétitivité, examiner les dispositions incitatives pour soutenir les exportateurs, et lever les obstacles que les exportateurs locaux peuvent rencontrer. Le Conseil est chargé également de suivre le bilan des activités des zones libres et prendre toutes les mesures, à même de lever les obstacles qui se posent à l'opération d'exportation dans ces zones. En adéquation avec l'option de la numérisation de l'administration publique, le Conseil sera doté d'«une plateforme numérique des exportateurs». Celle-ci sera mise à la disposition des

exportateurs et de tous les partenaires. Elle sera, aussi, dédiée aux préoccupations et doléances liées à l'acte d'exporter et qui seront formulées par les organes et les institutions. Le gouvernement s'employait à finaliser l'ouverture des annexes de l'Algex dans nombre de pays africains, selon Benabderrahmane. Il a relevé également les mesures fiscales et douanières prises par l'État dont l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG), de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP). Autrement dit, les exportateurs bénéficient de plusieurs avantages douaniers. Et il leur appartient de relever le défi de l'exportation hors hydrocarbures.



### **Projets d'investissement : Vers la création de plus de 76 300 emplois**

La dynamique d'investissement repart du bon pied. Près de 3.000 projets d'investissement, d'un coût global de 1.694 milliards de dinars, ont été enregistrés au 20 juillet en cours,

a affirmé, lundi, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, lors de la cérémonie d'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations.

Ces projets d'investissement, 2.923 locaux et 21 projets avec des partenariats étrangers, prévoyant la création de plus de 76.300 emplois, n'attendent que le passage à la matérialisation, a-t-il ajouté. Cette dynamique est un reflet de l'efficacité de l'approche adoptée pour réformer le système national dans le domaine de l'investissement et éliminer tous les obstacles et les déséquilibres à travers la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement, le 24 juillet 2022 et tous ses textes d'application, avec l'installation immédiate de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et son entrée en activité, a indiqué le Premier ministre. Il s'agit d'un environnement économique dont la pertinence a permis cette évolution positive, notamment en matière de libération de l'investissement, d'accompagnement des investisseurs et d'attractivité des investissements étrangers, des réformes qui seront complétées par l'adoption des autres textes législatifs relatifs, notamment, au foncier industriel, à même de réguler le foncier et l'aménager pour la domiciliation des investissements, avec le renforcement de la protection légale du foncier, tous types confondus, a-t-il soutenu.

Mettant en exergue les procédures prises en matière de réformes bancaires et financières, notamment à travers la facilitation de l'opération de financement de l'économie et la diversification des offres de financement, ainsi que la généralisation des moyens modernes de paiement, la création de banques spécialisées et la garantie du soutien et de l'accompagnement financier, par les banques, aux investisseurs et aux établissements créateurs de richesses et d'emplois, le Premier ministre a révélé que le financement de l'Economie nationale par les banques, notamment celles du secteur public, a atteint un taux « sans précédent », grâce aux « nouveaux mécanismes de financement appliqués par les banques, et grâce à la rapidité du traitement des dossiers de prêts ». Le total des crédits octroyés à l'Economie nationale au 30 juin dernier, est estimé à environ 10.294 milliards de dinars, soit une hausse de 1,77 % par rapport, à la même période de 2022, ce qui témoigne de la « dynamique économique et financière conséquente et croissante » que connaît le pays. Relevant dans ce sillage que la concrétisation de ces réformes s'inscrit dans une approche globale pour mettre au point un nouveau modèle économique basé sur la diversification de la croissance et sur l'économie de la connaissance, qui englobe plusieurs thèmes à même d'améliorer le climat des affaires et de l'investissement. Pour ce qui est des mesures adoptées visant la mise en œuvre d'une politique commerciale adaptée à l'Economie mondiale, M. Benabderrahmane a souligné l'importance d'adhérer aux zones de libre échange continentales et régionales, ainsi que celles avec les pays voisins, avec l'adoption d'une approche « basée sur l'anticipation, qui sert les intérêts économiques du pays, et garantit la création de nouveaux marchés pour le produit national », qui aura pour effet le renforcement des capacités en matière de transport et de logistique, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes aériennes et maritimes, permettant, ainsi, la réhabilitation et la réforme de la gestion des ports, des aéroports, ainsi que des entreprises nationales de transport aérien et maritime, avec l'amélioration de leurs capacités.

Le Premier ministre a, en outre, affirmé que le Gouvernement travaillait, d'arrache-pied, pour la finalisation du dossier concernant l'ouverture de succursales de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur ' ALGEX' au niveau de plusieurs pays africains, dans le but de « promouvoir et de faire connaître le produit national, et ce, en application des directives du président de la République ».

## **«Une nouvelle pierre qui s'ajoute au processus national de développement»: Le Conseil consultatif de promotion des exportations installé par Benabderrahmane**

*Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé la cérémonie d'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations, chargé de la définition, de la régulation et de l'évaluation de la Stratégie nationale en matière de promotion des exportations.*

***Par Meriem B.***

Dans son allocution à cette occasion, le Premier ministre a affirmé que cet organe consultatif constituait «un mécanisme institutionnel de haut niveau», qui représente une «station charnière, reflétant la cadence effrénée que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a voulu donner aux efforts déployés à même de relever le défi de la promotion des exportations hors hydrocarbures, l'un des grands chantiers de la profonde réforme de l'économie nationale, qu'il s'est engagé à réaliser dans son programme». Selon lui, ces efforts ont permis d'enregistrer, ces trois dernières années, des résultats «brillants» en termes de valeur des exportations hors hydrocarbures, en dépit de la crise sanitaire mondiale qui a largement perturbé l'activité économique mondiale et créé d'importantes perturbations dans les chaînes de valeur et d'approvisionnement ainsi que sur les marchés mondiaux, notamment sur les marchés des matières premières de large consommation. Ces exploits économiques sont accompagnés par le retour en force de l'Algérie sur la scène diplomatique, des exploits qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de l'Algérie visant à reprendre la place qui lui sied dans le concert des nations, sa place naturelle parmi les grands pays, grâce à son emplacement stratégique comme portail reliant l'Europe à l'Afrique, et à ses ressources naturelles et richesses humaines importantes, a-t-il dit. Il a affirmé que l'installation de ce Conseil est «une nouvelle pierre qui s'ajoute au processus national de développement», relevant que ce Conseil constituera un cadre institutionnel regroupant tous les acteurs de l'exportation, des secteurs ministériels, d'établissements, d'organismes, de représentants de différentes Chambres, d'associations professionnelles et d'associations d'exportateurs de différentes filières. Sa composition reflète l'approche participative adoptée par les pouvoirs publics dans la gestion économique, et les futures perspectives visées par le pays en matière d'exportation, a indiqué le Premier ministre. Cela se concrétisera par l'accès intégral aux marchés africains et aux autres marchés qui garantissent les chances de succès aux producteurs et au produit national, d'une part, et le développement de la participation de l'économie de la connaissance,



notamment à travers les start-up algériennes qui ont montré de grandes capacités en matière d'innovation et de compétitivité, d'autre part. Passant en revue les missions confiées à cet organe consultatif, il a précisé qu'il était chargé principalement de la détermination et de l'évaluation de la stratégie nationale en matière d'exportation, ainsi que la supervision de sa concrétisation. Le Conseil propose les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles pour faciliter l'acte d'exporter, élargir le domaine des exportations hors hydrocarbures, faciliter l'accès au marché national et aux marchés extérieurs, renforcer la compétitivité, examiner les dispositions incitatives pour soutenir les exportateurs et lever les obstacles que les exportateurs locaux peuvent rencontrer. L'organe est chargé également, selon lui, de «suivre le bilan des activités des zones libres et prendre toutes les mesures, à même de lever les obstacles qui se posent à l'opération d'exportation dans ces zones». Afin de mener à bien ces missions et réaliser «l'efficacité requise», le Conseil sera doté «d'une plateforme numérique des exportateurs, mise à la disposition des exportateurs et de tous les partenaires», a fait savoir le Premier ministre, ajoutant que la plateforme sera, en outre, dédiée aux préoccupations et doléances liées à l'acte d'exporter, au traitement et à la prise en charge «rapide, voire immédiate» de ces préoccupations et doléances formulées par les organes et les institutions.

### **Vers l'ouverture d'annexes d'Algex dans des pays subsahariens**

Evoquant les mesures prises pour l'accompagnement, l'encouragement des exportateurs, la promotion des exportations notamment dans les filières hors hydrocarbures et la promotion du produit local, il a souligné que le gouvernement s'employait, en application des instructions du président de la République, à finaliser l'ouverture des annexes de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur «Algex» dans nombre de pays africains. Il a relevé, dans le même sillage, les mesures fiscales et douanières prises par l'Etat, dont l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG), de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP). Les exportateurs jouissent de plusieurs avantages douaniers, dont le couloir vert et la priorité en matière de traitement de leurs transactions, a-t-il mis en avant.

### **Investissement : le nombre de projets enregistrés s'élève à près de 3 000**

Le nombre de projets d'investissement enregistrés au 20 juillet en cours s'élève à près de 3 000, d'un coût global de 1 694 milliards de dinars, a-t-il indiqué. Le Premier ministre a précisé que le nombre de projets d'investissement enregistrés, répondant à toutes les conditions et incitations au 20 juillet 2023, a atteint 2 984 projets, dont 2 923 locaux et 21 projets avec des partenariats étrangers, à même de créer plus de 76 300 emplois. Il a affirmé que ces chiffres témoignaient de l'efficacité de l'approche adoptée pour réformer le système national dans le domaine de l'investissement et éliminer tous les obstacles et les déséquilibres à

travers la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement le 24 juillet 2022 et tous ses textes d'application, avec l'installation immédiate de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et son entrée en activité.

## **EL MOUDJAHID**

### **Cours du pétrole : En hausse durant l'été**

Les craintes d'une détérioration des conditions économiques commencent à se dissiper dans plusieurs pays développés. L'annonce d'une baisse du taux d'inflation annuel américain à 3% en juin a fait naître l'espoir que les Banques centrales vont atténuer le resserrement monétaire.

D'un autre côté l'économie chinoise renoue avec la croissance économique, même si le taux annoncé est en deçà des prévisions. Ces éléments contribuent certes à revigorer la demande de pétrole brut et que les conditions qui prévalent généralement durant l'été sont, dans une certaine mesure, modérées par rapport à ce qui devrait être en début de la rentrée économique et sociale dans la plupart des pays consommateurs.

Les réunions du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) de l'OPEP+, évaluent régulièrement la situation du marché pétrolier et des décisions sont prises par consensus par les pays membres, afin de stabiliser les prix du pétrole brut. Les dernières mesures prises en début de l'été visant la réduction des quantités de pétrole brut jusqu'à fin août, ont eu un l'effet escompté d'empêcher la baisse relative des cours connue durant le deuxième trimestre de l'année. La tendance observée ces dernières semaines est à la hausse.

Ces jours-ci, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a pris 0,89%, pour clôturer à 84,99 dollars, dépassant pour la première fois le seuil depuis la mi-avril 2023. Cette tendance haussière risque de se prolonger, tant que les conditions de l'offre contrôlée par l'Opep+, et la demande en hausse provenant des grands pays consommateurs, évoluent dans la même direction. La fin de l'été sera un moment d'observation pour une autre évolution du marché pétrolier sur d'autres paramètres. Contacté par nos soins, l'expert en économie, Mustapha Mazouz, a indiqué à ce propos qu'avec 101,91 millions de

barils par jour, l'Opep anticipe toujours une hausse de 2,3 millions de barils par jour par rapport à 2022". Cependant, dit-il "il existe des incertitudes croissantes concernant la croissance économique au second semestre dans un contexte d'inflation élevée persistante, de taux d'intérêt directeurs déjà élevés et d'un marché du travail tendu", a-t-il analysé. Néanmoins, il ajoute que "le contexte d'alliances transversaux mondiaux, augure d'une relance du marché du travail et une diminution des taux d'intérêts consécutifs à la synergie des économies en situation d'alliances", a-t-il commenté. La prochaine réunion du comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) durant le 4e trimestre pour arrêter de nouveaux quotas de production, plus les tendances économiques de la Chine et des Etats-Unis, donneront certainement une nouvelle trajectoire des cours du pétrole.

L'issue du conflit russo-ukrainien sera également un autre paramètre influent sur les futurs prix du brut.



## Le FMI expose ses projections sur la croissance mondiale



La croissance mondiale connaîtra une légère amélioration par rapport aux précédentes projections du Fonds monétaire international (FMI), mais « de nombreux défis assombrissent encore l'horizon et il est trop tôt pour se réjouir », a affirmé l'économiste en chef de l'organisation. Le FMI a indiqué s'attendre à ce que la croissance économique mondiale ralentisse à environ 3,0 % en 2023

et 2024, par rapport à celle de 3,5 % enregistrée en 2022.

Cette mise à jour de sa projection reflète une augmentation de 0,2 point par rapport à celle d'avril, lorsque la direction du FMI a indiqué que l'économie mondiale devrait croître de moins de 3,0 % cette année, augmentant le risque de faim et de pauvreté dans le monde.

Malgré la légère amélioration, les prévisions de croissance mondiale « restent faibles par rapport aux précédents historiques », indique le rapport du FMI. Mais l'économiste en chef de l'organisation, Pierre-Olivier Gourinchas, a ajouté dans un article de blogue qu'« à court terme, les signes de progrès sont indéniables ».

Le FMI prévoit également que l'inflation mondiale devrait passer de 8,7 % en 2022 à 6,8 % en 2023, puis à 5,2 % en 2024.

Les économistes de l'organisation ont indiqué que lorsque les États-Unis ont pu repousser un défaut sans précédent en résolvant l'impasse du plafond de la dette, plus tôt cet été, cela a en partie « atténué les risques qui pèsent sur les perspectives ».

Mais le FMI a souligné que la menace d'une inflation plus élevée attribuable à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et aux conditions météorologiques extrêmes pourrait conduire les banques centrales à relever les taux d'intérêt ou convaincre les dirigeants mondiaux d'adopter des politiques économiques plus restrictives.

En outre, la lente reprise de la Chine après la réouverture de son économie après la pandémie « montre des signes d'essoufflement », a noté Pierre-Olivier Gourinchas.

L'économie américaine s'est révélée étonnamment résistante face à des coûts d'emprunt nettement plus élevés. Les employeurs ajoutent 278 000 emplois par mois jusqu'à présent cette année, et le taux de chômage, à 3,6 % en juin, n'est pas loin d'un creux d'un demi-siècle.

Le président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, et d'autres responsables se réuniront sous peu pour leur dernière décision sur les taux d'intérêt, dans l'espoir de parvenir à un « atterrissage en douceur », qui vise à freiner l'inflation sans provoquer de profonde récession.



**Finance islamique : Al Baraka Algérie affute sa politique commerciale**



La finance islamique connaît en Algérie une avancée exceptionnelle. Avec la révision récente de la loi relative à la monnaie et au crédit, consacrant officiellement la commercialisation des produits bancaires islamiques, beaucoup de banques publiques et privées ont mis

le cap sur ce segment très prisé par leurs clients.

Initialement créée pour proposer des services dits conformes aux préceptes de la chariaa, la banque Al Baraka Algérie, au capital mixte public et privé, s'est frayée un long chemin dans ce créneau bancaire, avec le lancement de divers crédits destinés à des catégories différentes de clientèles, allant des particuliers jusqu'au PME et PMI, en passant par les professions libérales. Tout récemment, la banque vient de conclure deux conventions, l'une avec la corporation des notaires et l'autre avec le bâtonnat d'Alger. Selon le chargé de la communication d'Al Baraka d'Algérie, Karim Said, ces conventions portent sur des services devant répondre aux besoins de ces professionnels en matière d'acquisition de locaux, de location, d'achat d'équipements ou de véhicules et d'aménagement des bureaux, en plus des crédits personnels ». La banque, ajoute le responsable « s'est orientée depuis quelques temps vers les PME et PMI avec pour objectif de diversifier son portefeuille client et de consolider sa position en tant que leader de la finance islamique sur la place».

S'agissant des crédits à la consommation, Al Baraka a également signé, la semaine écoulée, une convention avec l'entreprise algérienne Iris, spécialisée dans la fabrication d'appareils électroménagers, électriques et électroniques. « Cette convention s'inscrit dans le cadre du financement à la consommation destinée aux particuliers pour l'achat de biens d'équipements neufs, à usage domestique, fabriqués ou assemblés en Algérie par la société Iris », précise Karim Said. Et de rappeler qu'une convention similaire a été conclue en janvier dernier avec Condor Electronics et « beaucoup de clients ont déjà bénéficié de crédits à la consommation pour l'achat de produits de cette marque ». Selon lui, la mise en place de ces conventions s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie commerciale visant « l'accroissement de son portefeuille clients, tout en

simplifiant la procédure d'octroi des crédits et la réduction des délais de traitement des demandes ».

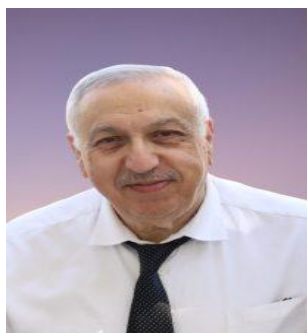
#### Nomination d'un nouveau DG

Karim Said n'a pas manqué d'annoncer, par ailleurs, la nomination récente d'un nouveau directeur général à la tête de la banque, en la personne de Badreddine Benfli. Il s'agit d'un ancien cadre du CPA, puis de la BNA, cumulant 56 années d'expérience en tant que banquier, dont 30 années passées au sein de l'équipe dirigeante de la banque Al Baraka d'Algérie. Au plan managérial, le nouveau patron d'Al Baraka Algérie est connu pour « son approche innovante et pragmatique, sa rigueur, sa passion pour la croissance et son engagement envers l'excellence en matière de service à la clientèle », ajoute le responsable.

Le président exécutif du groupe Al Baraka, M. Hossam El Din Ben Haj Omar, s'est dit « convaincu que cette nomination renforcera la position de la Banque Al Baraka d'Algérie sur le marché bancaire algérien et assurera une croissance durable pour ses clients et ses partenaires ».

Lyes Mechti

#### **Badreddine Benfli, nouveau DG d'Al Baraka Algérie : « Nous nous engageons à financer l'économie nationale »**



Au lendemain de son installation à la tête d'Al Baraka Algérie, le nouveau directeur général de la banque, Badreddine Benfli, n'a pas tardé à dévoiler les actions qu'il entend engager en priorité pour développer davantage l'établissement financier qu'il dirige. « Nous allons concentrer nos activités sur l'élargissement de notre réseau d'agences, en inaugurant quatre nouvelles agences d'ici fin 2023, dont une le 15 août prochain », nous a fait savoir le DG. Aussi, à la faveur sur la nouvelle loi monétaire et bancaire, de nouveaux produits bancaires islamiques « seront mis à la disposition de la clientèle », d'autant que la banque bénéficie de ressources financières considérables « de l'ordre de plus de 2,5 milliards de dollars », a assuré Benfli. Et d'insister sur l'engagement de la banque à accompagner l'investissement et à contribuer au financement de l'économie nationale.

« Aujourd’hui, il est indispensable de refinancer l’appareil de production, équiper les entreprises et mettre à la disposition des porteurs de projets le financement nécessaire », souligne le nouveau patron de la banque. Il ne manquera pas d’évoquer une autre priorité inscrite à l’ordre du jour, relative à la digitalisation des prestations bancaires et de la gestion administrative de la banque.

« Nous allons bientôt concrétiser un certain nombre d’actions entrant dans ce cadre, afin de satisfaire les nouvelles exigences de nos clients, que nous plaçons au centre de nos préoccupations », assure le banquier. Pour lui, la mise en œuvre de cette démarche ne serait possible qu’en poursuivant la formation du personnel nécessaire. La banque dispose pour cela d’un institut de recherche et de formation en finance islamique, à Alger, « au sein duquel tous les cadres actuels en finance islamique ont été formés », précise Benflici.



## **Installation du conseil consultatif de promotion des exportations : Exportateurs et experts évoquent un signal fort**



Les opérateurs économiques et experts ont estimé que l’installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations ne peut être que bénéfique à la stratégie économique de l’Algérie.

«C’est un très bon signe et un signal fort en direction des exportateurs»,

commente le président de l’Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Tarek Boulmerka. Dans ce sillage, il a salué « le sens de l’écoute » des hautes autorités aux messages et aux sollicitations des opérateurs quant à la «nécessité vitale» de procéder à l’installation du conseil qui se chargera, à ses dires, d’éliminer tous les obstacles à l’export. «Nous souhaitons à travers cette

structure que les problèmes soient traités au cas par cas, afin de rendre plus fluide et plus visible l'acte d'exportation», plaide-t-il.

Expert en développement économique et social, Kamel Khefache abonde dans le même sens. Selon lui, le Conseil qui revêt une «importance capitale» sera chargé d'identifier les contraintes auxquelles sont confrontés les exportateurs et dégager les meilleures perspectives pour les exportations qui passent par « la définition d'une stratégie de résolution de problèmes, particulièrement ceux liés à la logistique, au financement et études de marché ». Selon lui, les opérateurs rencontrent des difficultés sur le terrain et leurs doléances ne sont pas traitées à temps.

«L'exportation n'attend pas. L'administration doit répondre rapidement à toutes les sollicitations des exportateurs», a-t-il souligné. Il a ajouté que le Conseil devrait avoir la vocation d'accompagner les orientations stratégiques des pouvoirs publics en matière d'exportation hors hydrocarbures. Il peut aussi être d'«une grande utilité aux ministères de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce et autres institutions en charge des exportations hors-hydrocarbures», note-t-il, rappelant dans ce sens l'existence déjà d'une stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures qui connaissent une «belle dynamique» enclenchée depuis quelques années. «Depuis 2021, nos exportations sont en amélioration continue. Les chiffres se sont multipliés alors qu'habituellement, la valeur tournait autour de 2 milliards de dollars. En 2022, elle a pu atteindre 7 milliards de dollars. Ce chiffre va être doublé en 2023. Pour 2024 et 2025, le taux sera encore plus élevé», fait-il remarquer.

Tout ce qui manquait à l'édifice

Expert-consultant en export et ancien président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri rappelle qu'il a toujours milité pour la mise en place d'une «autorité suprême», dédiée à l'exportation-« un acte transversal » touchant tous les ministères.

«Créer un conseil national des exportations est éminemment important», estime-t-il, d'autant que selon lui sa feuille de route existe déjà. «Le conseil doit agir pour la mise en œuvre de la stratégie nationale des exportations élaborée par toutes les institutions concernées et les exportateurs. Tout a été identifié, notamment la logistique, la réglementation d'échange, le développement des



filières», affirme-t-il, non sans afficher son vœu de voir s'appliquer les décisions et propositions du conseil.

Pour lui, le conseil représente la pierre qui manquait à l'édifice et s'ajoute au processus national de développement destiné à donner un élan supplémentaire aux exportations à fort potentiel, notamment les matériaux de construction, les produits agricoles, les biens et services.

### **Mourad Goumiri, économiste : «Un rôle d'accompagnateur»**



Dans cet entretien, l'expert en économie Mourad Goumiri est revenu sur l'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations. Il évoque aussi le rôle qu'il peut jouer pour augmenter davantage les exportations.

Le Conseil national consultatif de promotion des exportations a été installé. Comment peut-il contribuer à l'augmentation des exportations ? Quelle peut être sa feuille de route?

L'exportation en général est un métier où on n'improvise pas, car il exige un professionnalisme et un savoir-faire qui ne sont pas toujours maîtrisés dans notre pays. Or, les autres pays exportateurs ne nous ont pas attendus et les places sont déjà prises. Il faut donc aller conquérir les parts de marché et avoir un rapport qualité-prix très concurrentiel pour pouvoir atteindre nos objectifs. Ce Conseil peut jouer le rôle d'accompagnateur des entreprises algériennes, publiques et privées, qui souhaitent s'engager dans ce créneau.

L'Algérie a enregistré un bond sans précédent dans ses exportations hors hydrocarbures. Elle vise à atteindre 13 milliards de dollars cette année. **Est-ce possible?**

Tout est possible lorsque l'on met en place les mécanismes et les instruments nécessaires pour atteindre cet objectif. La question est de savoir si l'exportateur algérien en est doté. Il me semble que la réponse pour le moment est non, mais ce Conseil peut aider à les mettre en œuvre.

**Comment booster les exportations hors hydrocarbures et quelles conditions faut-il réunir pour y arriver?**

Des choix stratégiques doivent être entrepris. Ils consistent à investir les créneaux les plus faciles dans notre environnement géographique avant de s'engager plus loin et dans des marchés très concurrentiels. Les produits à forte teneur en énergie (ciment, pétrochimie, engrais, mines, produits agricoles frais...) devraient être plus faciles à exporter. Il faut cependant encourager la substitution à l'importation qui peut être considérée comme des exportations par la baisse des sorties de devises. Il faut revoir la réglementation de fond en comble (douane, banque, logistique, formation, assurance...) pour prétendre à réunir les conditions de bien et mieux exporter.

### **Sur quels secteurs miser?**

Les secteurs porteurs sont connus. Mais il faut agir pour valoriser au maximum les produits et éviter de n'exporter que des matières premières. C'est à ce niveau que l'alliance entre industriels et commerçants doit bénéficier d'une extrême attention.

## مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري يرحب بتنصيب المجلس الوطني الاستشاري لترقية

### الصادرات

الجزائر- رحب مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري، اليوم الثلاثاء في بيان له، بتنصيب المجلس الوطني الاستشاري لترقية الصادرات، معتبرا أنه سيساهم في تعزيز علاقة الثقة بين السلطات العمومية والفاعلين الاقتصاديين.

واعتبر مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري، أن إنشاء المجلس الوطني الاستشاري لترقية الصادرات، الذي تم تنصيبه أمس الاثنين، من قبل الوزير الأول، السيد أيمن بن عبد الرحمان، هو "عمل جديد وقوي يساهم في تعزيز علاقة الثقة بين السلطات العمومية والفاعلين الاقتصاديين من أجل تهيئة بيئة مناسبة للنهوض بالصادرات خارج المحروقات".

كما أكدت المنظمة بصفتها عضوا في المجلس "إرادة الفاعلين الاقتصاديين الجزائريين لغزو الأسواق الخارجية"، مبرزة أن "الحوار الدائم بين جميع الجهات الفاعلة سيسمح لبلدنا بأن يصبح قوة مصدرة حقيقية للخارج"، يقول البيان.

وذكر البيان أن انشاء هذه الهيئة الجديدة يعد إحدى التوصيات الثلاثين المنبثقة عن منتدى التصدير، الذي نظمه مجلس التجديد الاقتصادي في أكتوبر الفارط، تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون.

وأشار ذات المصدر الى أن مهمة المجلس الوطني الاستشاري لترقية الصادرات تتمثل في "المساهمة في تحديد أهداف واستراتيجية تنمية الصادرات واقتراح أي إجراء ذو طابع مؤسساتي أو تشريعي أو تنظيمي لتسهيل تنمية الصادرات خارج المحروقات".

## المجلس الاستشاري لترقية الصادرات يشكل "دعامة قوية" لمنظومة تطوير الصادرات خارج المحروقات

الجزائر - أكد خبراء اقتصاديون، اليوم الثلاثاء، أن المجلس الوطني الاستشاري لترقية الصادرات، الذي أشرف على تنصيبه، أمس الاثنين، الوزير الأول، السيد أيمن بن عبد الرحمان، يشكل "دعامة قوية" لمنظومة تطوير الصادرات خارج المحروقات، مبرزين نوعية المهام التي أوكلت له، لاسيما في المجال التنظيمي ورفع العراقيل التي تواجه المصدرين.

وأوضح الخبراء في تصريحات ل/وأج أن تنصيب المجلس، الذي يضم عديد القطاعات الوزارية، يعد بمثابة إجراء "بالغ الأهمية" كونه يأتي في وقت تعرف فيه الجزائر "حركة كبيرة" في صادراتها غير النفطية،

التي انتقلت مساهمتها من 3 بالمائة فقط في السنوات القليلة الماضية إلى نحو 11 بالمائة حاليا في مجموع الصادرات الوطنية، وسط مسعى السلطات العمومية لتنويع أسواق التصدير والاندماج في منطقة التجارة الحرة القارية الإفريقية "زليكاف" وكذا تسطير هدف الانضمام إلى مجموعة "بريكس".

وفي هذا الإطار، يرى الخبير الاقتصادي، عبد القادر سليمان، أن تركيبة المجلس الموسعة من شأنها أن "تضمن تكفل أفضل بالانشغالات المصدرين" و هذا من خلال "إعداد استراتيجية ومخططات عمل تأخذ بعين الاعتبار الاهداف الكبرى التي سطرتهما الجزائر على الصعيد الاقتصادي."

كما أكد الاستاذ الجامعي أن الهيئة ذاتها تشكل "قوة اقتراح" نظرا لتشكيلتها متعددة القطاعات التي تسمح لها بوضع "آليات بعيدة المدى كالذهاب الى الاسواق الجديدة وتنويع الصادرات واستحداث معارض في الخارج واعطاء دور أكبر للبنوك والمنظومة الجمركية والجبائية كضمانات لحقوق المصدرين."

وذكر في السياق ذاته أن المجلس سيساهم في تنويع شعب التصدير، لاسيما في مجالات كالفلاحة والصناعة الصيدلانية والنسيج والحديد والاسمنت في إطار الهدف المسطر من قبل السلطات العمومية لبلوغ 13 مليار دولار كصادرات غير نفطية بنهاية 2023 ثم 20 مليار في 2024.

من جهته أكد الخبير الاقتصادي اسحاق خرشي أن تنصيب المجلس يعد "إجراء بالغ الأهمية" بالنظر الى اهداف سياسة التجارة الخارجية للجزائر التي تهدف للرفع من نسبة مساهمة الصادرات غير النفطية من 3 بالمائة في السنوات السابقة الى 20 بالمائة مستقبلا.

وأضاف المتحدث ان تركيبة المجلس "متكاملة" وتحقق هدف ترقية وتسهيل فعل التصدير خارج المحروقات كون أن هذا الأخير يستدعي تدخل عديد القطاعات الوزارية، مؤكدا ان "الامر الايجابي هو المقاربة التشاركية المعتمدة في تركيبة الهيئة الاستشارية."

وأوضح كذلك ان المجلس بإمكانه اقتراح الآليات التي تمكن من رفع انتاج كل قطاع اقتصادي بحسب الطلب على منتجاته في الخارج في إطار خطط تسويقية تحدد المناطق الجغرافية المستهدفة، مع المساهمة في دراسة و اقتراح النصوص التنظيمية و التشريعية لتسهيل فعل التصدير و اجراءاته.

وردا على سؤال حول المنصة الرقمية للمصدرين التي سيزود بها المجلس لتكون أرضية ل طرح الانشغالات والتكفل بها "بشكل آني" ثمن السيد خرشي هذا الاجراء كونه سيضمن السرعة في الاستجابة لانشغالات المصدرين مع ضمان الفعالية في حلها.

أما الخبير الاقتصادي و المالي، إيدير ساسي، فيرى ان تنصيب هذا المجلس يأتي في سياق الدفع غير المسبوق الذي عرفته الصادرات الجزائرية خارج المحروقات منذ 2020 وهذا بفضل تبني الجزائر مقاربة اقتصادية جديدة اساسها الاصلاحات الداخلية لعديد القطاعات مع التوجه نحو الاسواق الدولية.

وقال في هذا الشأن ان الجزائر تتوجه اليوم نحو الانضمام الى مجموعة "بريكس" والذهاب نحو الاسواق الجديدة، لاسيما افريقيا "وهو أمر طبيعي وخطوة منطقية، فالجزائر هي بوابة افريقيا ما يجعلها همزة وصل بين البلدان الناشئة و افريقيا ما يسمح بدفع جديد للصادرات الجزائرية."

وإذ أبرز أهمية تنصيب هذه الهيئة الاستشارية ودورها في التكفل ميدانياً بانشغالات المصدرين، يرى الخبير أن الإطار التنظيمي لدعم الصادرات يجب أن يرافق بجملة من الإجراءات العملية، منها المرافقة البنكية للمصدرين من خلال "إقامة مناطق حرة للمؤسسات المالية والبنكية في الجزائر".



رئيس الجمهورية يترأس اجتماع اللجنة العليا لمراقبة التصاريح الجمركية و العمليات التجارية



• تراس اليوم اليوم الثلاثاء رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون اجتماعا للجنة العليا لمراقبة التصاريح الجمركية والعمليات التجارية.

وحسب بيان مصالح رئاسة الجمهورية يترأس الرئيس تبون اجتماع اللجنة العليا لمراقبة التصاريح الجمركية و العمليات التجارية.



ويشرف على اجتماع اللجنة العليا لمراقبة التصاريح الجمركية و العمليات التجارية

الرئيس تبون يترأس مراسم تنصيب المجلس الأعلى لضبط الواردات

ترأس ظهر اليوم رئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون، بمقر رئاسة الجمهورية، مراسم تنصيب المجلس الأعلى لضبط الواردات.

كما أشرف الرئيس تبون على اجتماع اللجنة العليا لمراقبة التصاريح الجمركية و العمليات التجارية، حسب ما ذكره بيان للرئاسة.

وتم إنشاء المجلس الأعلى لضبط الواردات بتوجيه من رئيس الجمهورية، من أجل "رصد وفرة المواد والسلع والمنتجات الموجهة للسوق الوطنية".



## مندوبية وسيط الجمهورية بالعاصمة جازية تافليس لـ"الشروق":

### الضرائب والعقار والسكن أكثر ما يشتكي منه المواطنون

أكدت جازية تافليس، مندوبية وسيط الجمهورية بالجزائر العاصمة، أن أغلب الشكاوي التي تصل من طرف المواطنين تتعلق بالضرائب، والعقار، والسكن، وأن هذه الشكاوي توجه مباشرة إلى الإدارات المعنية، وبمجرد الرد عليها يجد صاحب الشكاوي الإجابة عبر البوابة الإلكترونية للمندوبية.

وقالت جازية تافليس، في تصريح لـ"الشروق"، على هامش ندوة حول "الرقمنة والدفع الإلكتروني"، الذي نظمتها الجمعية الجزائرية للتجار والحرفيين، إن استقبال عرائض المواطنين بشكل يومي، كشف لنا الكثير من المشاكل التي يتخبط فيها الجزائريون، وهذا يجعل من الرقمنة واقعا يفرض نفسه، حيث إن تعميم التعامل الإلكتروني، بحسبها، من شأنه أن يحل بعض العقبات التي تواجه المواطن في يومياته، ومن خلال تعامله مع الإدارة العمومية.

وترى أن الرقمنة ستضع قاعدة بيانات واضحة وأساسية للتعاملات الإدارية، ويمكن أن تحقق العدالة في التعامل مع المواطن، كما أن انشغالات المواطن البسيط تصل إلى المسؤولين، من خلال البوابة الإلكترونية لوسطاء الجمهورية ومندوبيهم.

وقالت إن أغلب المشاكل التي يتخبط فيها المواطن، لاسيما المتعلقة بالعقار أو السكن، أو الضرائب، ترجع لنقص المعلومة، ومشاكل التعامل بعيدا عن الشفافية التي قد تحققها الرقمية، من خلال وصول انشغال كل المواطنين إلى المسؤولين، دون وجود عراقيل يتسبب فيها أشخاص أقل مسؤولية في المؤسسات العمومية.

وطمأنت جازية تافليس، مندوبية وسيط الجمهورية بالعاصمة، أصحاب العرائض بأن مشاكلهم تؤخذ بعين الاعتبار، من خلال طلب الإجابة عنها من طرف الإدارات المعنية، وتحويلها عبر البوابة الإلكترونية إليهم.



## استثمارات كورية جديدة منتظرة في الجزائر

بحث الاثنيين وزير المالية، لعزیز فايد مع سفير كوريا الجنوبية بالجزائر يو كي جون، فرص تعزيز التعاون الاقتصادي والمالي الثنائي وسبل مضاعفة علاقات الصداقة بين البلدين.

وذكر بيان وزارة المالية، أن مباحثات دارت بمقر الوزارة، بين وزير القطاع ومسؤول الدبلوماسية الكورية الجنوبية في الجزائر، تمحورت حول واقع التعاون الثنائي وأفاقه خاصة في قطاع المالية وكذا سبل ووسائل زيادة تعزيزه.

وثنم الجانبان في هذا السياق، بالمستوى الذي بلغه هذا التعاون والذي يتعين تعزيزه مستقبلا نظرا للإمكانيات الاقتصادية الهائلة للبلدين، كما عبر الطرفان “عن مطلق ارتياحهما حيال التعاون القائم حاليا فيما يتعلق بعصرنة الخدمات الجمركية”، واستعرضا أيضا خلال هذا اللقاء ، تواجد المؤسسات الكورية الجنوبية بالجزائر وانشغالاتها.

وبعد أن أبدى السفير الكوري رغبته الحقيقية في حضور أهم لشركات كوريا الجنوبية، أكد وزير المالية أن “الهيئات المعنية في الجزائر ، جد مطلعة على انشغالات هذه المؤسسات الكورية الجنوبية التي يتم التكفل بها لأجل التوصل إلى حلول ملائمة طبقا للتنظيم الساري.”

وانتهز فايد ذات السانحة لتقديم لمحة لضيفه الدبلوماسي الكوري على مختلف الإصلاحات الكبرى التي نفذتها الحكومة الجزائرية لتحسين مناخ العمل والاستثمار تحديداً، مبينا أن قانون أن الجديد للاستثمار وفر مناخا مواتيا للشركات الكبرى الأجنبية منها من خلال توفير تسهيلات و ضمانات تُمكن المستثمرين الأجانب والمحليين من مزاولة نشاطاتهم في كافة الظروف الملائمة.

من جهته، وعد السفير الكوري بمضاعفة عدد الشركات الكورية في الجزائر ، وتأكيد على جعل التعاون بين البلدين يرتقي إلى مستوى يسمح باستغلال كافة الإمكانيات المتاحة بين البلدين وبناء شراكة نوعية تعود بالفائدة على الجزائر وجمهورية كوريا، وهو ما يعكس اهتمام هذا العملاق الآسيوي المتزايد بالجزائر كبوابة إلى القارة الإفريقية.

معلوم أن جمهورية كوريا تمتلك اقتصاد سوق ترتيبه الخامس عشر عالميا وفق الناتج المحلي الإجمالي والـ 12 وفق تعادل القدرة الشرائية، وهذا ما يجعل كوريا الجنوبية ضمن مجموعة العشرين لأكبر اقتصادات العالم أو في طليعة الأسواق المتقدمة عالية الدخل.



### تنصيب المجلس الأعلى لضبط الواردات



ترأس، ظهر اليوم، رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، بمقر رئاسة الجمهورية، مراسم تنصيب المجلس الأعلى لضبط الواردات.



## رئيس الجمهورية يترأس اجتماعا للجنة مراقبة التصاريح الجمركية



ترأس رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، اليوم الثلاثاء، اجتماعا للجنة العليا لمراقبة التصاريح الجمركية والعمليات التجارية.

L'INSTALLATION DU CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DE LEUR PROMOTION LE CONFIRME

# Exportations hors-hydrocarbures, un choix stratégique

*Avec l'objectif d'atteindre les 13 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures en 2023, l'Algérie s'oriente, peu à peu, mais à pas sûrs, vers une économie de production forte et diversifiée loin de l'économie rentière maribonde, prisonnière des fluctuations des marchés pétrolier et gazier et des recettes en hydrocarbures, vache laitière de l'économie nationale des années durant.*

Cette approche économique relève à présent du passé, chiffres à l'appui. Jamais dans l'histoire de l'Algérie indépendante les exportations hors-hydrocarbures n'avaient dépassé le seuil de 1 milliard de dollars. Là on est déjà à 7 milliards d'exportations et le pays ambitionne de toucher les 13 milliards à la fin de l'année. En 2018 et 2019, les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures n'ont pas dépassé les 3% du volume total d'exportation. A présent elles sont de l'ordre de 11%, et pourraient aller de 16% à 22% fin 2023, début 2024.

## L'ÉTAT DÉROULE LE TAPIS ROUGE AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Il faut dire que cette performance économique n'a jamais été un cadeau d'anniversaire mais plutôt le fruit d'une politique clairvoyante projetée vers l'avenir initiée par le chef de l'État qui a toujours qualifié les opérateurs économiques du pays comme des "ambassadeurs de l'économie nationale", qui devraient bénéficier d'un accompagnement de l'État à la hauteur de leur mission dans le développement du pays. Les opérateurs économiques nationaux qui s'étaient déjà réjouis des mesures d'accompagnement engagées par l'État pour booster les exportations hors hydrocarbures à travers notamment la création de banques algériennes à l'étranger, la réalisation des infrastructures routières dans le Sud et la création de zones franches de commerce avec des pays africains, en l'occurrence la Mauritanie, le Niger et le Mali devraient encore être à leur comble après l'installation officielle, lundi à Alger, du Conseil national consultatif de promotion des exportations, chargé de la définition, de la régulation et de l'évaluation de la Stratégie nationale en matière de promotion des exportations. Non seule-



ment puisque l'Algérie à travers son gouvernement s'emploie, en application des instructions du chef de l'État à finaliser l'ouverture des annexes de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur "ALGEX" dans nombre de pays africains alors que les exportateurs jouissent déjà de plusieurs avantages douaniers dont le couloir vert et la priorité en matière de traitement de leurs transactions.

## L'EXÉCUTIF PASSE À L'ACTION

L'installation du Conseil intervient en application des instructions du président Tebboune données lors des activités de la 1ère édition de "la Médaille d'honneur de l'exportateur", tenue le 11 juillet dernier. La cérémonie de l'installation de ce mécanisme institutionnel de haut niveau, a été présidée par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane en présence de plusieurs membres du Gouvernement et du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed. Dans son allocution à cette occasion, le Premier ministre a affirmé que cet organe consultatif représente une "station charnière, reflétant la cadence éfrénée que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a voulu donner aux efforts déployés à même de relever le défi de la promotion des exportations hors hydrocarbures, l'un des grands chantiers de la profonde réforme de l'économie nationale, qu'il s'est engagé à réaliser dans son programme". Ces efforts ont permis d'enregistrer, ces trois dernières années, affirme le Premier ministre, des résultats "brillants" en termes de valeur des exportations hors hydrocarbures, en dépit de la crise sanitaire mondiale qui a largement perturbé l'activité économique mondiale et créé d'importantes perturbations dans les chaînes de valeur et d'approvisionnement ainsi que sur les marchés mondiaux, notamment sur les marchés des matières premières de large

consommation. Il est important de rappeler, dans ce registre, qu'outre les exportations hors hydrocarbures réalisées jusqu'ici, les indicateurs économiques de l'Algérie dans leurs ensembles sont plutôt très positifs avec notamment l'augmentation du revenu individuel à 4 800 dollars, avec un produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 255 milliards de dollars en plus d'un taux de croissance record qui pourrait, en l'absence de dette extérieure, atteindre plus de 5% en 2023.

## UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE PARTICIPATIVE

Quant à la composante de cet organe, le Premier ministre a fait savoir qu'il regroupera tous les acteurs de l'exportation, des secteurs ministériels, d'établissements, d'organismes, de représentants de différentes Chambres, d'associations professionnelles et d'associations d'exportateurs de différentes filières. Il est ainsi aisé de comprendre à travers cette composante que l'approche des pouvoirs publics en matière d'exportation est plutôt participative. Cela se concrétisera par l'accès intégral aux marchés africains et aux autres marchés qui garantissent les chances de succès aux producteurs et au produit national, d'une part, et le développement de la participation de l'économie de la connaissance, notamment à travers les start-up algériennes qui ont montré de grandes capacités en matière d'innovation et de compétitivité, d'autre part, a expliqué le Premier ministre. Dans ce cadre, et outre le marché africain, il faut rappeler, que la Chine s'est engagée également à importer davantage de produits de qualité de l'Algérie. Le marché chinois est un réservoir de près de milliards de personnes à conquérir.

## LE CONSEIL DÉTERMINE ET ÉVALUE LA STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE D'EXPORTATION

S'agissant de ces missions, le Premier ministre, a affirmé que le Conseil est chargé principale-

ment de la détermination et de l'évaluation de la stratégie nationale en matière d'exportation, ainsi que la supervision de sa concrétisation. Plus précis, il fait savoir, que l'organe propose les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles pour faciliter l'acte d'exporter, élargir le domaine des exportations hors hydrocarbures, faciliter l'accès au marché national et aux marchés extérieurs, renforcer la compétitivité, examiner les dispositions incitatives pour soutenir les exportateurs, et lever les obstacles que les exportateurs locaux peuvent rencontrer outre le suivi du bilan des activités des zones libres et prendre toutes les mesures, à même de lever les obstacles qui se posent à l'opération d'exportation dans ces zones". Une performance qui ne peut être réalisée sans l'apport inestimable de la numérisation. Une condition sine qua non qui n'a d'ailleurs échappé aux responsables algériens puisque le Conseil fraîchement installé sera doté "d'une plateforme numérique des exportateurs", mise à la disposition des exportateurs et de tous les partenaires, également dédiée aux préoccupations et doléances liées à l'acte d'exporter, au traitement et à la prise en charge "rapide, voire immédiate" de ces préoccupations et doléances formulées par les organes et les institutions.

Pour le Premier ministre, le succès des missions du Conseil dépendra du "rôle efficace des partenaires représentés massivement en tant que membres à part entière, notamment les représentants des associations d'exportateurs, les associations interprofessionnelles et les présidents de chambres nationales des différentes filières économiques, en termes de transmission des préoccupations des exportateurs et de contribution à la cristallisation des propositions et des mesures pratiques et rapides pour les prendre en charge". "L'étape que nous amorçons, à savoir celle de l'ac-

tualisation de la stratégie nationale d'exportation, offre l'opportunité idoine pour que le Conseil mette en place la plateforme et les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques tracés par le président de la République concernant le maintien de la dynamique croissante des exportations hors-hydrocarbures", a conclu le Premier ministre.

## LES ORGANISATIONS PATRONALES S'EN FÉLICITENT

Sitôt créé, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), et l'Association nationale des exportateurs algériens ont tous salué la « naissance » du Conseil, assurant qu'il contribuera inévitablement à la promotion des exportations hors-hydrocarbures et constitue un excellent indicateur pour les exportateurs, devra inciter les opérateurs à s'orienter vers l'exportation comme il constitue également un espace pour l'échange de vues et d'expériences en matière d'exportation, ce qui sera d'un "grand apport à l'économie algérienne et aux exportations". Dans un communiqué diffusé, hier mardi, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) qui est aussi membre du Conseil nouvellement créé s'est réjoui, de l'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations (CNCPE), estimant qu'il s'agit d'un "nouvel acte fort" qui contribue à renforcer la relation de confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques et à établir un environnement "adapté" pour faire progresser les exportations hors hydrocarbures. Il soutient, dans ce sens, que "le dialogue permanent entre l'ensemble des acteurs permettra à notre pays de devenir une réelle puissance exportatrice hors hydrocarbures", tout en rappelant que l'installation de ce Conseil fait partie des 30 recommandations, issues du Forum pour l'Export, qu'il a organisé en octobre dernier, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

## PRÈS DE 3 000 PROJETS D'INVESTISSEMENT ENREGISTRÉS

Le Premier ministre a fait savoir, par ailleurs, que le nombre de projets d'investissement enregistrés au 20 juillet en cours, répondant à toutes les conditions et incitations au 20 juillet 2023, a atteint 2 984 projets, dont 2 923 locaux et 21 projets avec des partenariats étrangers, à même de créer plus de 76 300 emplois alors que le total des crédits octroyés à l'économie nationale au 30 juin dernier, est estimé à environ 10 294 milliards de dinars, soit une hausse de 1,77 % par rapport à la même période de 2022, ce qui témoigne, ajoute le Premier ministre, de la "dynamique économique et financière consécutive et croissante" que connaît le pays.

Brahim O.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE  
**Laâziz Faïd s'entretient avec  
l'ambassadeur de la Corée du Sud**

**L**e ministre des Finances, Laâziz Faïd, s'est entretenu, lundi à Alger, avec l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, You Ki-Jun, sur la coopération économique et financière bilatérale où les deux parties ont salué à l'occasion le niveau atteint par cette collaboration, appelée à être consolidée dans l'avenir au regard des potentialités économiques considérables des deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont également exprimé leur satisfaction concernant la coopération en cours, en matière de modernisation des services des douanes", ajoute la même source. Les deux responsables ont aussi abordé la présence des entreprises sud-coréennes en Algérie et leurs préoccupations.

Dans ce cadre, le Premier ministre du pays a souhaité une présence plus accrue des entre-

prises sud-coréennes en Algérie, tout en rassurant son hôte que "les instances concernées sont bien au fait des préoccupations de ces entreprises et que ces dernières sont déjà prises en charge pour dégager les solutions idoines, conformément à la réglementation en vigueur", ajoute la même source.

C'est également une occasion pour le ministre des

Finances de rappeler devant son interlocuteur, les différentes réformes engagées par le gouvernement algérien pour améliorer l'écosystème lié à l'investissement, tout en soulignant que le nouveau cadre régissant l'investissement offre des facilités et de garanties, permettant aux investisseurs qu'ils soient étrangers ou locaux, d'exercer leurs activités dans les meilleures

conditions. Le diplomate sud-coréen s'est engagé, de son côté, à « multiplier les actions en vue de tout mettre en œuvre, pour porter la coopération bilatérale à un niveau qui puisse exploiter pleinement le potentiel existant entre les deux pays et bâtir une partenariat de qualité mutuellement bénéfique", selon le communiqué du ministère.

B.O.



INVESTISSEMENT

**Le nombre de projets enregistrés s'élève à près de 3.000**

Le nombre de projets d'investissement enregistrés au 20 juillet en cours s'élève à près de 3.000, d'un coût global de 1.694 milliards de dinars, a indiqué, lundi, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

Dans son allocution lors de la cérémonie d'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations, le Premier ministre a précisé que le nombre de projets d'investissement enregistrés, répondant à toutes les conditions et incitations au 20 juillet 2023, a atteint 2.984 projets, dont 2.923 locaux et 21 projets avec des partenariats étrangers, à même de créer plus de 76.300 emplois. M. Benabderrahmane a affirmé que ces chiffres témoignaient de l'efficacité de l'approche adoptée pour réformer le système national dans le domaine de l'investissement et éliminer tous les obstacles et les déséquilibres à travers la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement le 24 juillet 2022 et tous ses textes d'application, avec l'installation immédiate de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et son entrée en activité. Il a ajouté

que "les prémices de la pertinence du travail de l'Agence se font déjà ressentir", notamment en matière de libération de l'investissement, d'accompagnement des investisseurs et d'attractivité des investissements étrangers, des réformes qui seront complétées par l'adoption des autres textes législatifs, notamment, au foncier industriel, à même de réguler le foncier et l'aménager pour la domiciliation des investissements, avec le renforcement de la protection légale du foncier, tous types confondus.

La concrétisation de ces réformes s'inscrit dans une approche globale pour mettre au point un nouveau modèle économique basé sur la diversification de la croissance et sur l'économie de la connaissance, qui englobe plusieurs thèmes à même d'améliorer le climat des affaires et de l'investissement. Dans ce cadre, le Premier ministre a mis en avant une panoplie de procédures prises en matière de réformes bancaires et financières, notamment à travers la facilitation de l'opération de financement de l'économie et la diversification des offres de financement, ainsi que la géné-

ralisation des moyens modernes de paiement, la création de banques spécialisées et la garantie du soutien et de l'accompagnement financier par les banques aux investisseurs et aux établissements créateurs de richesse et d'emplois. A cet égard, il a révélé que le financement de l'économie nationale par les banques, notamment celles du secteur public, a atteint un taux "sans précédent", grâce aux "nouveaux mécanismes de financement appliqués par les banques, et grâce à la rapidité du traitement des dossiers de prêts".

Le total des crédits octroyés à l'économie nationale au 30 juin dernier est estimé à environ 10.294 milliards de dinars, soit une hausse de 1,77% par rapport à la même période de 2022, ce qui témoigne de la "dynamique économique et financière conséquente et croissante" que connaît le pays, a-t-il ajouté.

Concernant les mesures adoptées visant la mise en œuvre d'une politique commerciale adaptée à l'économie mondiale, M. Benabderrahmane a souligné l'importance d'adhérer aux zones de

libre échange continentales et régionales, ainsi que celles avec les pays voisins, avec l'adoption d'une approche "basée sur l'anticipation, qui sert les intérêts économiques du pays, et garantit la création de nouveaux marchés pour le produit national", qui aura pour effet le renforcement des capacités en matière de transport et de logistique, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes aériennes et maritimes, permettant ainsi la réhabilitation et la réforme de la gestion des ports, des aéroports, ainsi que des entreprises nationales de transport aérien et maritime avec l'amélioration de leurs capacités. Le Premier ministre a, en outre, affirmé que le Gouvernement travaillait d'arrache-pied pour la finalisation du dossier concernant l'ouverture de succursales de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur "Algex" au niveau de plusieurs pays africains, dans le but de "promouvoir et de faire connaître le produit national et ce, en application des directives du président de la République".

R. E.

### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RECOIT LA MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION EST-AFRICAINE DE TANZANIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, à Alger, la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine de la République-Unie de Tanzanie, M<sup>me</sup> Stergomena Lawrence Tax, indique un communiqué de la Présidence

de la République. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Mohamed Ennadir Larbaoui, ajoute le communiqué.



M<sup>me</sup> STERGOMENA LAWRENCE TAX :

#### «J'INVITE LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS À PROSPECTER EN TANZANIE»



Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, la ministre a mis en avant «les relations historiques solides» liant les deux pays, soulignant que sa rencontre avec le Président Tebboune avait permis d'évoquer «plusieurs questions». M<sup>me</sup> Stergomena Lawrence Tax a fait part de l'attachement de son pays au développement des relations «historiques et solides»

avec l'Algérie pour englober des domaines plus larges. Les deux parties ont convenu de «renforcer et de développer les relations dans plusieurs domaines, dont l'enseignement, la santé, l'énergie, le pétrole et le gaz». Après avoir souligné que les deux pays devront connaître un développement des échanges économiques bilatéraux comme convenu lors de cette rencontre, M<sup>me</sup> Stergomena Lawrence Tax a invité les hommes d'affaires des deux pays à un échange de visites et à l'explora-

tion des potentialités et des domaines d'investissement qu'offrent l'Algérie et la Tanzanie. La ministre tanzanienne a salué «l'appui important» de l'Algérie à son pays dans différents domaines, affirmant que les deux pays célèbreront le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Elle a révélé, dans ce sens, que l'inauguration officielle du siège de l'ambassade de Tanzanie à Alger aura lieu aujourd'hui, mercredi.

IO

International



maghrebinfo.dz

Mercredi 2 Aout 2023



Pauvreté

## La Banque mondiale met en garde

Le président de la Banque mondiale, Ajay Banga, a déclaré, hier, mardi, que «le fossé grandissant entre pays riches et pays pauvres menaçait d'aggraver la pauvreté dans le monde en développement» lors d'une réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du Groupe des 20 nations organisée par l'Inde. Beaucoup de pays cherchent toujours à se remettre des conséquences de deux crises successives, à savoir la pandémie et le conflit russe de l'Ukraine, qui ont provoqué une forte hausse des prix du carburant et des matières premières dans le monde. De plus, le changement climatique a des conséquences douloureuses pour les pays pauvres car incapables de

s'y adapter. Banga a exprimé sa crainte que le manque de progrès dans ce domaine ne menace une division nette de l'économie mondiale au détriment des pays les plus pauvres. «Ce qui m'inquiète, c'est un manque de confiance qui éloigne tranquillement les pays du Nord et ceux du Sud les uns des autres à un moment où nous devons nous unir», a-t-il souligné dans son discours lors de la réunion du G20, qui a débuté lundi et durera deux jours.

«La frustration ressentie par les pays du Sud est compréhensible. A bien des égards, ces pays paient le prix de la prospérité d'autres pays», a-t-il déploré. Les pays du Sud «sont profondément préoccu-

pés par le fait que les moyens qui leur ont été promis seront redirigés vers la reconstruction de l'Ukraine. Ils ont le sentiment que leurs aspirations sont limitées car les règles énergétiques ne sont pas appliquées à l'échelle mondiale et ils craignent qu'une autre génération ne tombe dans la pauvreté.

La Banque mondiale s'efforce d'améliorer ses capacités, notamment en collectant des capitaux auprès des actionnaires pour promouvoir la croissance et la création d'emplois», a-t-il ajouté. «Nous ne pouvons pas nous permettre une autre période de croissance au détriment de l'environnement», a-t-il souligné.

S. B.

خبراء يؤكدون بأنه يشكل دعامة قوية لمنظومة تطوير الصادرات خارج المحروقات

## هذا ما سيقدمه المجلس الاستشاري لترقية الصادرات للاقتصاد الوطني

الفعالية في حلهاد أما الخبير الاقتصادي العالمي، إيدير ساسي، فيرى أن تنصيب هذا المجلس يأتي في سياق الدفع غير المسبوق الذي عرفته الصادرات الجزائرية خارج المحروقات منذ 2020 وهذا بفضل تبني الجزائر مقاربة اقتصادية جديدة أساسها الإصلاحات الداخلية لعديد القطاعات مع التوجه نحو الأسواق الدولية. وقال في هذا الشأن، أن الجزائر تنوجه اليوم نحو الانضمام إلى مجموعة سيريكس” والذهاب نحو الأسواق الجديدة، لا سيما إفريقيا” وهو أمر طبيعي وخطوة منطقية فالجزائر هي بوابة إفريقيا ما يجعلها هزة وصل بين البلدان الناشئة وإفريقيا ما يسمح بدفع جديد للصادرات الجزائرية”. وإدأبرز أهمية تنصيب هذه الهيئة الاستشارية ودورها في التشكل ميدانيا بالتشغلات المصنّرين، برى الخبير، أن الإطار التنظيمي لدعم الصادرات، يجب أن يرافق بحملة من الإجراءات العملية، منها المرافقة البنكية للمصنّرين من خلال “إقامة مناطق حرة للمؤسسات المالية والبنكية في الجزائر”. أو

للجزائر التي تهدف للرفع من نسبة مساهمة الصادرات غير النفطية من 3 بالمائة في السنوات السابقة إلى 20 بالمائة مستقبلا. وأضاف المتحدث، أن تركيبة المجلس “متكاملة” وتحقق هدف ترقية وتسهيل فعل التصدير خارج المحروقات، كون أن هذا الأخير، يستدعي تدخل عديد القطاعات الوزارية، مؤكداً أن “الأمر الإيجابي هو السفارة التشاورية المعتمدة في تركيبة الهيئة الاستشارية”. وأوضح كذلك، أن المجلس بإمكانه اقتراح الآليات التي تمكن من رفع إنتاج كل قطاع اقتصادي حسب الطلب على منتجاته في الخارج في إطار خطط تنسيقية تحدد المناطق الجغرافية المستهدفة، مع المساهمة في دراسة واقتراح النصوص التنظيمية والتشريعية لتسهيل فعل التصدير وإجرائاته. وردا على سؤال حول المنصة الرقمية للمصنّرين التي سيورد بها المجلس لتكون أرضية ل طرح الانشغلات والتكفل بها “يشكل أي”، شّن السيد خرنشي، هذا الإجراء، كونه سيضمن السرعة في الاستجابة لانشغلات المصنّرين مع ضمان

شأنها أن “تضمن تكفل أفضل بالانشغلات المصنّرين”. وهذا من خلال “إعداد استراتيجيات ومخططات عمل تأخذ بعين الاعتبار الأبعاد الكبرى التي سطرها الجزائر على الصعيد الاقتصادي”. كما أكد الأستاذ الجامعي أن الهيئة ذاتها تشكل “قوة اقتراح” نظرا لتشكيلها متعددة القطاعات التي تسمح لها بوضع “آليات بعيدة المدى كإلزام إلى الأسواق الجديدة وتنويع الصادرات واستحداث معارض في الخارج وإعطاء دور أكبر للبنوك والمنظومة الجبركية والجبائية كخدمات تحقرو المصنّرين”. وذكر في السياق ذاته أن المجلس سيساهم في تنوع شُعب التصدير، لا سيما في مجالات كالفلاحة والصناعة الصيدلانية والنسيج والحديد والإسمنت في إطار الهدف المسطر من قبل السلطات العمومية لبلوغ 13 مليار دولار كصادرات غير نفطية بنهاية 2023 ثم 20 مليار في 2024. من جهته، أكد الخبير الاقتصادي، إسحاق خرنشي، أن تنصيب المجلس بعد سإجراء، بالغ الأهمية” بالنظر إلى أهداف سياسة التجارة الخارجية

أجمع خبراء اقتصاديون، أن المجلس الوطني الاستشاري لترقية الصادرات، الذي أشراف على تنصيبه، الوزير الأول، السيد أيمن بن عبد الرحمن، يشكل “دعامة قوية” لمنظومة تطوير الصادرات خارج المحروقات، ميزين نوعية المهام التي أوكلت له، لا سيما في المجال التنظيمي ورفع العراقل التي تواجه المصنّرين. وأكد الخبراء أن تصريحات وكالة الأنباء الجزائرية، أن تنصيب المجلس، الذي يضم عديد القطاعات الوزارية، يعد بمثابة إجراء “بالغ الأهمية” كونه يأتي في وقت تعرف فيه الجزائر “حركة كبيرة” في صادراتها غير النفطية، التي انتقلت مساهمتها من 3 بالمائة فقط في السنوات القليلة الماضية إلى نحو 11 بالمائة حاليا في مجموع الصادرات الوطنية، وسط مسمى السلطات العمومية لتنويع أسواق التصدير والاندماج في منطقة التجارة الحرة القارية الإفريقية “زيلكاف” وكذا تنويع هدف الانضمام إلى مجموعة “بريكس”. وفي هذا الإطار، برى الخبير الاقتصادي، عبد القادر سلطاني، أن تركيبة المجلس الموسعة من

يأتي لإرساء التحول الرقمي وتجسيد مبدأ السيادة الوطنية الرقمية

## بن ميلود تعلن عن إطلاق مشروع لإنجاز البنية التحتية الاستراتيجية للحكومة الإلكترونية

أعلنت وزيرة الرقمنة والإحصائيات، مريم بن مولود، الثلاثاء، عن إطلاق مشروع لإنجاز البنية التحتية الاستراتيجية للحكومة الإلكترونية، وكذا إنشاء مركز البيانات الحكومي والسحابة الحكومية والبنية التحتية الشبكية للحكومة المؤمنة، وذلك من أجل إرساء نموذج جديد لتسيير الإدارات والهيئات العمومية، يسمج بتعزيز العلاقة بين الإدارة والمواطن وتبسيط الإجراءات الإدارية.

استوى الوزارة، ويتعلق الأمر إلى جانب مشروع الاستراتيجية الوطنية للرقمنة التي تعكف على تجسيدها بنظرة استشرافية للرقمنة، في الجزائر بأفاق 2034 ووضعت مخطط تنفيذها الخماسي 2024-2029، إضافة لمشروع قانون الرقمنة الذي سينظم ويؤطر وييسبب مجال الرقمنة بلاندا، حيث الجهود المبذولة من طرف القطاعات الوزارية الأخرى، ستساهم في تسهيل الخدمات العمومية، خاصة بالنسبة للمواطن، وذلك ببعض الجوانب في حياته اليومية. ويجدر الذكر، أن الوزارة أكدت أن السفارة الاقتصادية الجديدة للدولة، تعتمد على السفارة لانية الشبكية، لا سيما في مجال الرقمنة، التي تعد بمثابة آلية هامة للدفع بالتنمية المحلية، والمساهمة في تقليص حجم البطالة من خلال خلق مؤسسات ناشئة تعتمد على الابداع والابتكار، وتوفر فرص عمل وتنمية ومداحيل للدولة كخيار استراتيجي.

مستوى الدولة، وكذا تدعيم أسس الحركة الإلكترونية وتجسيد مبدأ السيادة الوطنية الرقمية، وذلك من أجل إرساء نموذج جديد لتسيير الإدارات والهيئات العمومية، يسمج بتعزيز العلاقة بين الإدارة والمواطن وتبسيط الإجراءات الإدارية، من خلال ضمان خدمات عمومية نوعية مؤمنة وسريعة تتمتع مع تطلعاتهم. وأضافت مريم بن مولود، أن مصالحها الوزارية، تعكف حاليا على وضع القواعد الأساسية، بإطلاق مشاريع استراتيجية على

نقبات الدولة، وكذا تدعيم أسس الحركة الإلكترونية وتجسيد مبدأ السيادة الوطنية الرقمية، وذلك من أجل إرساء نموذج جديد لتسيير الإدارات والهيئات العمومية، يسمج بتعزيز العلاقة بين الإدارة والمواطن وتبسيط الإجراءات الإدارية، من خلال ضمان خدمات عمومية نوعية مؤمنة وسريعة تتمتع مع تطلعاتهم. وأضافت مريم بن مولود، أن مصالحها الوزارية، تعكف حاليا على وضع القواعد الأساسية، بإطلاق مشاريع استراتيجية على

واعتبرت وزيرة الرقمنة والإحصائيات، خلال مشاركتها في فعاليات اليوم الإعلامي، حول الرقمنة في قطاع العمل والتشغيل والضمن الاجتماعي، الذي شاركت فيه بدعوة من وزير العمل والتشغيل والضمن الاجتماعي، بالمركز العائلي للصندوق الوطني للتأمينات الاجتماعية للعمال الأجراء، بين عكثون، أن هذه المشاريع تعتبر اللبنة الأساسية لإرساء التحول الرقمي في بلاندا، وما سينتج عنه من تعاضد الموارد البشرية والمادية وترشيد

## تباحثا حول التعاون الاقتصادي والمالي فايد يستقبل سفير كوريا الجنوبية

استقبل وزير المالية، عزيز فايد يوم الاثنين بالجزائر العاصمة، سفير كوريا الجنوبية بالجزائر، يو كي جون، الذي تباحث معه حول التعاون الاقتصادي والمالي الثنائي، حسيما أفاد به بيان للوزير. وخلال هذا اللقاء المنعقد بمقر الوزارة، استعرض الطرفان واقع التعاون الثنائي وأفاقه لاسيما في قطاع المالية وكذا سبل ووسائل زيادة تعزيزه، حسب ذات المصدر.

وأشاد الطرفان، في هذا الإطار، بالمستوى الذي بلغه هذا التعاون والذي يتعين تعزيزه مستقبلا نظرا للإمكانيات الاقتصادية المعتبرة للبلدين " كما عبرا "عن ارتياحهما حيال التعاون القائم حاليا فيما يتعلق بعصرنة الخدمات الجمركية"، يضيف ذات المصدر.

وقد تم التطرق إلى تواجد المؤسسات الكورية الجنوبية بالجزائر وأنشغالاتها خلال هذا اللقاء.

بعد أن أعرب عن أمله في حضور أهم شركات كوريا الجنوبية، أكد السيد فايد للدبلوماسي الكوري أن "الهيئات المعنية مطلعة جيدا على انشغالات هذه المؤسسات التي يتم التكفل بها بغية التوصل إلى حلول ملائمة طبقا للتنظيم الساري".

واغتنم الوزير الفرصة لإطلاع ضيفه على مختلف الإصلاحات التي باشرتها الحكومة الجزائرية لتحسين مناخ الاستثمار، موضحا أن الإطار الجديد المسير للاستثمار يمنح تسهيلات و ضمانات تمكن المستثمرين الأجانب والمحليين من مزاولة نشاطاتهم في أحسن الظروف.

بدوره، حرص السيد كي جان على التأكيد بمناسبة انعقاد هذا اللقاء على "التزامه بمضاعفة النشاطات وببذل قصارى الجهود لجعل التعاون الثنائي يرتقي إلى مستوى يسمح باستغلال كافة الإمكانيات المتاحة بين البلدين وبتبناه شراكة نوعية تعود بالفائدة على الطرفين"، حسب البيان.

## تعاون اقتصادي مالي بين الجزائر وكوريا الجنوبية



استقبل وزير المالية، تعزيز فايد أول أمس بالجزائر العاصمة، سفير كوريا الجنوبية بالجزائر، يوكي جون، الذي تباحث معه حول التعاون الاقتصادي والمالي الثنائي. وخلال هذا اللقاء استعرض الطرفان واقع التعاون الثنائي وأفاقه لاسيما في قطاع المالية وكذا سبل ووسائل زيادة تعزيزه، كما أشاد الطرفان، بالمستوى الذي بلغه هذا التعاون والذي يتعين تعزيزه مستقبلا نظرا للإمكانيات الاقتصادية المعتبرة للبلدين "كما عبرا عن ارتياحهما حيال التعاون القائم حاليا فيما يتعلق بعصرنة الخدمات الجمركية". كما تم التطرق إلى تواجد المؤسسات الكورية الجنوبية بالجزائر وانشغالاتها خلال هذا اللقاء، وبعد أن أعرب عن أمله في حضور أهم شركات كوريا الجنوبية. أكد السيد فايد للدبلوماسي الكوري أن "الهيئات المعنية مطلعة جيدا على انشغالات هذه المؤسسات التي يتم التكفل بها بغية التوصل إلى حلول ملائمة طبقا للتنظيم الساري".



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger